



INSTITUT POLYTECHNIQUE DES SCIENCES AVANCÉES

CRÉTEIL

DONNÉES CERTIFIÉES PAR LA DIRECTION DE L'ÉCOLE
A LA DEMANDE DE LA CTI
CAMPAGNE 2019

DONNÉES PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR (CTI) EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (EEES)

Données certifiées par les Directions des écoles françaises et publiées à la demande de la Commission des titres d'ingénieur (CTI) en conformité avec les standards de l'espace européen d'enseignement supérieur (EEES).

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle évalue se conforment aux standards européens et les « Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur » (ESG). Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les écoles et établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque école d'ingénieurs de renseigner, une fois par an et pour la 7e année consécutive, les données de ce formulaire en vue de leur transmission à la CTI et de leur publication sur le site Internet de la CTI et de l'école.

Cette année, la date limite pour actualiser les informations est le 28/06/2019 (portail ouvert jusqu'à 23h59). Néanmoins, les écoles concernées par la campagne d'évaluation en cours doivent transmettre ces données le plus tôt possible.

En effet, si vous devez déposer cette année un dossier de demande d'accréditation auprès du Greffe de la CTI, nous vous demandons d'ajouter à votre dossier votre fiche de données au format PDF, ainsi que toutes celles des années précédentes, depuis la mise en place de la procédure.

Nous vous rappelons que ces données engagent la responsabilité du Directeur/de la Directrice et attirons votre attention sur l'importance de leur exactitude.

Rappels

L'aide méthodologique au remplissage à la saisie du formulaire est accessible uniquement en ligne dans l'espace directeur ou dans les extractions au format excel (attention, l'aide n'est pas visible dans les extractions PDF).

Dans l'ensemble de cette fiche, on ne traite que des apprenants inscrits en cycle ingénieur. Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres diplômes dérogent à cette règle.

Ces données ayant aussi pour intérêt d'être consolidées afin d'obtenir des chiffres réels sur les ingénieurs et élèves ingénieurs des écoles d'ingénieur françaises, la saisie des données de l'item 1.17 et du chapitre II sont obligatoires à la validation du formulaire.

Nous attirons votre attention sur le bloc de saisie « particularités » en fin de formulaire, qui permet de mentionner des éléments caractéristiques n'ayant pu trouver leur place dans le corps du formulaire.

Les informations dont la CTI dispose d'ores et déjà sont pré-remplies. Les informations publiées au journal officiel ne sont pas modifiables (nom légal de l'école, intitulés des formations, durée et période de l'habilitation).

Pour nous signaler d'éventuelles erreurs (même en dehors de la période de saisie), et pour toute information complémentaire, merci de contacter le pôle Qualité à l'adresse suivante : qualite@cti-commission.fr ou par téléphone au 0033 1 73 04 34 31)

ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2017-2018**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2018-2019**
- Mesures sur les inscrits : inscrits au titre de l'année universitaire **2018-2019**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2018** ou année universitaire **2017-2018**

I. ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔME(S) D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'école	Institut polytechnique des sciences avancées					
I.2	Nom de marque	IPSA					
I.3	Nom / Sigle / Appellation	IPSA					
I.4	Date de création de l'école actuelle	01/09/1961					
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) école(s) dont est issue l'école actuelle						
I.6	Statut juridique						
I.7	Adresse du siège de l'établissement	63 BIS Boulevard de Brandebourg 94200 Ivry sur Seine					
I.8	Adresse du siège de l'établissement (suite)	63 BIS Boulevard de Brandebourg 94200 Ivry sur Seine					
I.9	Code postal du siège de l'établissement	94200					
I.10	Nom du directeur / de la directrice	Monsieur Francis POLLET					
I.11	Ville du siège de l'établissement	IVRY-SUR-SEINE					
I.12	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'école	33184071515					
I.13	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'école	infos@ipsa.fr					
I.14	Site internet de l'école	http://www.ipsa.fr					
I.15	Ministère(s) de tutelle(s)						
I.15.b	Communauté(s) d'appartenance (COMUEs ou autres types de regroupement)						
I.15.c	Réseau(x) d'appartenance de l'école	GROUPE IONIS					
I.16	École publique ou privée	Privé					
I.17	Nombre total d'apprenants pour obtenir un diplôme de niveau bac+5 ou plus	Formation d'Ingénieur en			Autres formations d'établissement (Mastères spécialisés ...)		
		Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue		Masters	
		Hommes	914				28
		Femmes	174				2
	Total	1088			30		
I.18	Nombre d'HDR parmi le corps enseignant (items 1.18 à 1.21)	3					

I.19 Nombre de titulaires d'un doctorat parmi le corps enseignant (items 1.18 à 1.21) **63**

I.20 Nombre total de personnels en situation de handicap (toutes catégories confondues) dans l'école. **9**

Si l'école n'a pas la personnalité morale : établissement qui a la personnalité morale

I.21 Nom Etablissement

I.22 Statut juridique

I.23 Adresse

I.24 Adresse (suite)

I.25 Code postal

II. INFORMATIONS DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR ACCRÉDITÉES DE L'ÉCOLE

II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

II.1.1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées	
II.1.2	Domaine de rattachement du diplôme	Aerospace, Aeronautical Engineering Systems Engineering	
II.1.3	Intitulé de ce diplôme en anglais	Engineering master degree	
II.1.4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur	Mot clé 1	AERONAUTIQUE
		Mot clé 2	AEROSPATIAL
		Mot clé 3	SYSTEMES
		Mot clé 4	CYBERAERO
		Mot clé 5	AEROPORTUAIRE
		Mot clé 6	AERODYNAMIQUE
		Mot clé 7	STRUCTURES
		Mot clé 8	NOUVELLES MOBILITES
		Mot clé 9	ENERGETIQUE
		Mot clé 10	MECATRONIQUE
II.1.5	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	http://www.rncp.cnpc.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=16392	
II.1.6	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	ISO 9001/2015 valable jusqu'au 12 janvier 2022	
II.1.7	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant	
II.1.8	Durée accréditation CTI	4 an(s) (Restreinte)	
II.1.9	Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	2021	
II.1.10	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	63 BIS Boulevard de Brandebourg 40 BOULEVARD DE LA MARQUETTE 31000 TOULOUSE 63 BIS Boulevard de Brandebourg 94205 IVRY-SUR-SEINE	
II.1.11.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	TOEIC
		Niveau requis	800

II.1.11.b Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère **60**

II.1.12 Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée **1**

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1.13.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par élève 2604	431	328	130	
		Crédits ECTS attribués 199	36	21	4	

II.1.13.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par élève	48
		Crédits ECTS attribués	18

II.1.14.a Montant annuel obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros) **8900**

II.1.14.b Montant annuel non obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros) **115**

II.1.15 Formation labellisée EUR-ACE® **Oui**

II.1.16	Innovation pédagogique dans la formation	Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)	Développement d'une option de 4ème année : cybersécurité - data science-IA et machine Learning. Adhésion au Campusfab de Safran : > Pôle de fabrication additive > Pôle d'usinage 'modèle' > Pôle assemblage / montage / démontage > Pôle maintenance et moyens de production > Salle digitale : contrôle, analyse de la data et des process
		Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)	Prototype de bachelor britannique pour mieux cerner les différences pédagogiques : Autonomous systems de l'université de Salford-Manchester.

II.2. NOMBRE DE DIPLÔMES D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS

Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		hommes	femmes	total
II.2.1	(hors année de spécialisation) (1)	235	47	282
	Statut étudiant (en année de spécialisation) (1)			
	Dont contrat de professionnalisation (2)			
	VAE (3)	1		1
	Total	236	47	283
	Dont étrangers (4)	13	3	16

(1) Le diplôme d'ingénieur de spécialisation est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus.

(2) Il s'agit des diplômés ayant commencé leur cursus sous statut d'étudiant et l'ayant achevé sous contrat de professionnalisation. Ils sont compris dans le total "étudiant".

(3) Validation des Acquis de l'Expérience.

(4) La notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à inscrire dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

II.2.2 Le cas échéant, nombre d'IDPE

III. ENVIRONNEMENT RECHERCHE DE LA FORMATION

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs dépendant de l'école et ayant une activité significative de recherche dans une unité de recherche interne ou externe à l'école	27
III.2	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'école	5
III.3	Nombre de doctorants en cotutelle avec un établissement étranger	2
III.4	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'école soutenues lors de la dernière année civile	4
III.5	Nombre d'unités de recherche évaluées par le Hcéres dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'école sont inscrits	8
III.6	Liens vers les rapports d'évaluation du Hcéres de ces unités de recherche	https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/cristal-centre-de-recherche-en-informatique-signal-et-automatique-de-0 https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/imcce-institut-de-mecanique-celeste-et-de-calcul-des-ephemerides https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/prisme-laboratoire-de-mecanique-gabriel-lame https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/l2s-laboratoire-des-signaux-et-systemes-0 https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/lip6-laboratoire-dinformatique-de-paris-6 https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/lpthe-laboratoire-de-physique-theorique-et-hautes-energies https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/lamih-laboratoire-dautomatique-de-mecanique-et-dinformatique https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/institut-p-recherche-et-ingenierie-en-materiaux-mecanique-et-energetique

IV. DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION D'INGÉNIEUR [DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE], TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

Origines des élèves (toutes écoles)

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les élèves étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement.
Les intitulés bac à BTS identifient les élèves qui étaient dans une structure de formation française (y compris les lycées français à l'étranger). Les élèves qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne "Étrangers" adéquate. Ne comptabiliser que les élèves qui ont été formellement sélectionnés par l'école pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.
La colonne "redoublants" est destinée à indiquer le nombre de redoublants parmi l'effectif de 1^{re} année et le nombre d'élèves admis sur titres l'année précédente et redoublants.

IV.1	Origine académique de tous les intégrés	Bac	CPGE (y compris ATS)	IUT	BTS	L1, L2 ou L3	M1	Structure de formation étrangère			total
								Redoublants	Classe préparatoire (type CPGE)	niveau bac+2	
	Hommes	271	45	3	1	9		25			354
	Femmes	69	9		1	2		6			87
	Total	340	54	3	2	11		31			441

La nationalité identifie l'élève au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études. Les binationaux sont considérés comme français.

IV.2	Nationalité	Française	Pays européen (hors France)	USA Canada	Pays d'Amérique centrale et du sud	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	total
Femmes	63	8			2	5	1		79
Total	339	22	2	8	22	3			396

Pour le recrutement au niveau bac (Ecoles proposant un cursus en 5 ans uniquement)

IV.3.a	Mentions de baccalauréat		TB	B	AB	Passable ou sans mention
Nombre d'intégrés	Femmes	20	29	17	3	
	Total	102	126	95	17	

Recrutement sur concours (structures de formation françaises et étrangères)

Nom du concours ou du dispositif	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
----------------------------------	---------------------------	---

Advance	320	340
---------	-----	-----

IV.3.b

Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif		340
---	--	------------

IV.4

Pour les écoles proposant un cursus en 5 ans uniquement : nombre d'intégrés en première année du cycle complet ayant déjà suivi une (ou plusieurs) année(s) de classe préparatoire

Hommes

Femmes

Total

Recrutement au niveau bac + 2 (toutes écoles)**Recrutement sur concours CPGE (structures de formation françaises et étrangères)**

Nom du concours ou du dispositif	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
----------------------------------	---------------------------	---

SCEI	54	54
------	----	----

IV.5

Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif		54
---	--	-----------

Autres recrutements

Nom	Nombre de candidats	Nombre d'entrés
-----	---------------------	-----------------

DUT	218	14
-----	-----	----

BTS	46	5
-----	----	---

L2	23	2
----	----	---

L3	32	
----	----	--

M1	19	
----	----	--

Cursus Etrangers	71	3
------------------	----	---

IV.6

Observatoire des flux (dernière année universitaire)

IV.7.a	Recrutement bac : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
		79	9	12
IV.7.b	Recrutement bac : à l'issue de la deuxième année dans l'école, et sur l'ensemble du cycle ingénieur (Bac+3 à 5)		% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
			3	2
IV.8.a	Recrutement bac+2 : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année du cycle ingénieur	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
		87	3	9
IV.8.b	Recrutement bac+2 : à l'issue de la deuxième année dans l'école, sur le reste du cycle ingénieur		% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
			1	1
IV.9	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les écoles qui recrutent au bac)			5,2
IV.10	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2			3,2
IV.11	Nombre d'apprenants ayant effectué l'intégralité du cursus et n'ayant pas obtenu leur diplôme 3 ans après leur sortie			4

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur la dernière promotion diplômée. Au niveau bac, si 80% des diplômés ont été recrutés il y a 5 ans, 15%, il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (deux redoublements ou un redoublement et une année de césure), la durée moyenne des études est de $0,8*5+0,15*6+0,05*7$ soit 5,25 ans.

V. OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

Boursiers

V.1 Nombre d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française sur critères sociaux quel qu'en soit le taux **80**

V.2 Nombre total d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française sur critères sociaux) **69**

Handicap (pour les écoles en 5 ans, on parle uniquement du cycle ingénieur)

	Hommes	Femmes	Total
V.3 Nombre total d'élèves en situation de handicap en formation ingénieur dans l'école	7	2	9

Soutien aux élèves

V.4 Existe-t-il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté	Soutien dans la formation		Soutien psychologique
	Oui	Non	Non

Place des valeurs sociales dans la formation

	Dans un module obligatoire			Dans un module optionnel		
	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)
V.5 Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	Oui	6		Non		
V.6 Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	Oui	6		Non		

V.7	Enseignement ou projet encadré "développement durable"	Oui	12	40000	Non
-----	--	-----	----	-------	-----

V.8	Si l'école est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Label DD&RS, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :
-----	---

V.9	Nombre total de sportifs de haut niveau ayant un emploi du temps aménagé (le cas échéant)	3
-----	---	---

VI. INNOVATION - VALORISATION

VI.1.a	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation dans l'école	Oui
VI.1.b	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation en partenariat avec l'école	Oui
VI.2.a	Il existe un incubateur dans l'école	Non
VI.2.b	Il existe un incubateur en partenariat avec l'école	Oui
VI.3	Nombre d'ingénieurs issus de l'école soutenus dans la création d'entreprise par un incubateur ces 5 dernières années	9
VI.4	L'école est en lien avec un PEPITE	Non
VI.5	Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur	6

VII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

VII.1	Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'école / nombre total de membres délibératifs au conseil	4 /
VII.2	Nombre d'heures payées par l'école (toutes spécialités confondues), sur les 3 dernières années de la formation, assurées par les professionnels de l'entreprise (hors recherche)	407
VII.3	Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets posés par des entreprises	120
VII.4	Nombre de semaines de stages obligatoires en entreprise	48
VII.5	Budget de la formation continue intra et inter entreprises (euros)	25000

VIII. L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR

Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées :
Formation initiale sous statut d'étudiant

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en échange académique

Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.1 Hommes			246	27
Femmes			46	2
Total			292	29

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs parcours à l'étranger en stage

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes		59	27
Femmes		5	2
Total		64	29

Élèves étrangers en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.2 Hommes		40	5
Femmes		7	1
Total		47	6

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.3.a Afrique			
VIII.4.a Amérique du Nord	11	2	13
VIII.5.a Amérique centrale et du sud			
VIII.6.a Asie	4		4
VIII.7.a Europe (hors France)	9	1	10

VIII.8.a Océanie

Doubles diplômés ingénieurs entrants

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés entrants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.3.b Afrique			
VIII.4.b Amérique du Nord	3		3
VIII.5.b Amérique centrale et du sud			
VIII.6.b Asie	5	1	6
VIII.7.b Europe (hors France)	12		12
VIII.8.b Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.9	Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel	
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Oui	10	Non	

VIII.10 Si l'école a obtenu le label Qualité FLE, l'indiquer ici **Oui**

IX. L'EMPLOI

Les thèses sont des emplois en CDD. Il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Il faut également comptabiliser les VIE.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

Rappel : il est ici question de la promotion diplômée dans l'année universitaire 2017-2018

Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique des sciences avancées : Formation initiale sous statut d'étudiant

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête		
IX.1	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	166	166		
IX.2	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	166	166		
IX.3	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	88	166		
IX.4	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	78	166		
IX.5	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France			166	
			Homme		Femme
		Avec prime	43		43,2
	Sans prime	42,5	43		
IX.6	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger			166	
			Homme		Femme
		Avec prime	46,7		
	Sans prime	44,7			
IX.7	Nombre de diplômés qui font une thèse	4	166		
IX.8	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	26000	166		
IX.9	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	81	166		

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête	
IX.10	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	123	123
IX.11	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	123	123
IX.12	Nombre de diplômés en CDI	70	123
IX.13	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	70	123
IX.14	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	53	123
IX.15	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	43000	123
IX.16	Nombre de diplômés qui font une thèse	4	123
IX.17	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	26000	123
IX.18	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	49	123

X. VIE DE L'ÉTUDIANT - NOTORIÉTÉ

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'école	
X.2	Accès à un restaurant universitaire sur le site de l'école	Non
X.3	Desserte du site de l'école par transport en commun	Oui
X.4	Nombre d'élèves inscrits aux associations et clubs des élèves	985
X.5	Valorisation de l'engagement des élèves	Oui
X.6	CA annuel de la junior entreprise	34000
X.7	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les élèves et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	20
X.8	Nombre d'élus étudiants en conseil avec voix délibérative	7
X.9	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Etudiant	Non
X.10	Nombre de sièges de titulaires attribués à des élèves ingénieurs présents dans le conseil de l'école	3

XI. SYSTÈME DE PILOTAGE QUALITÉ [DÉMARCHES QSE ET D'AMÉLIORATION CONTINUE]

XI.1	Champ d'expression libre sur le système qualité interne de l'école et les bonnes pratiques qu'elle souhaite relayer (10 lignes max.)	Le système qualité a obtenu sa certification en janvier 2019. Comme il est récent, l'IPSA a adopté une architecture proche du livre 2 de la CTi. C'est original et permet de faire une fois le travail pour deux audits. Par ailleurs, les anomalies sont reportée par un système de QR code puis orienté vers le service concerné.
XI.2	Des labels et/ou certifications ont-ils été obtenus au niveau de l'école / établissement ?	L'IPSA a obtenu la certification ISO 9001/2015 valable jusqu'au 12 janvier 2022 : portant sur la conception de programmes de formation Réalisation de prestations de formations dont certaines diplômantes ou qualifiantes et pilotage d'activité de recherche. L'école est membre de la Royal aeronautical society.

Particularités

L'IPSA fonde sa pédagogie sur un suivi poussé de chaque étudiant. Les deux socles sont ceux de la connaissance (fondamentaux scientifiques, véhicules aérospatiaux systèmes et cyber aéronautique) et du comportement (adaptabilité, apprendre à apprendre, éthique, développement durable et travail en équipe en mode projet). L'ADN de l'école c'est l'agilité pour une vraie proximité avec le monde de l'entreprise. Les besoins sont analysés en permanence au travers de l'observatoire des métiers de l'air et de l'espace publié avant chaque salon du Bourget (années impaires). Chaque étudiant effectue un semestre minimum à l'international dans des universités à caractère aéronautique marqué. Les acquis présentent la robustesse du savoir, exigé par une industrie de pointe, et une ouverture à l'innovation pour une meilleure compétitivité.

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI. Les items I.18 à I.21 et I.24 et I.26 seront masqués dans l'affichage public et accessibles uniquement à la CTI.

Je soussigné, **Francis POLLET**, directeur / directrice de l'école **IPSA**, certifie que les données ci-dessus sont sincères.
Fait à **Ivry sur Seine**.